Document generated on 06/04/2025 2:52 p.m.

Études internationales

Jockel, Joseph T. *No Boundaries Upstairs : Canada, The United States and the Origins of North American Air Defence, 1945-1958*. Vancouver, UBC Press, 1987, 174 p.

Serge Bernier

Volume 19, Number 3, 1988

L'espace extra-atmosphérique et le Canada

URI: https://id.erudit.org/iderudit/702388ar
DOI: https://doi.org/10.7202/702388ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Bernier, S. (1988). Review of [Jockel, Joseph T. *No Boundaries Upstairs : Canada, The United States and the Origins of North American Air Defence, 1945-1958*. Vancouver, UBC Press, 1987, 174 p.] *Études internationales*, *19*(3), 561–563. https://doi.org/10.7202/702388ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

voir civil, leur participation – plus discrète peut-être – est cependant tout aussi importante. Mais alors se pose la question des relations entre civils et militaires auxquelles s'intéressent D. Bangoura et S. Diallo. Le premier examine non seulement les divers types de collaboration politique existant entre les deux, mais également certaines déviations conduisant à une restructuration de l'armée ou à sa neutralisation par des forces paramilitaires. Le second circonscrit son analyse à des pays où les autorités civiles ont mis sur pied d'autres institutions (la milice et le parti unique) avec lesquelles les militaires doivent coexister.

Cette méfiance entretenue par le pouvoir civil traduit bien l'emprise exercée par l'armée sur la vie politique en Afrique comme ailleurs dans le tiers-monde. D'où l'abondance des recherches poursuivies dans le but de retracer les causes des interventions militaires. En guise de conclusion, J.-C. Gautron fait le point sur la problématique des coups d'État. Après avoir exposé les insuffisances des théories globalisantes, il soutient que seule une grille très souple intégrant une pluralité de facteurs explicatifs peut rendre compte du phénomène militaire.

Parmi les auteurs ayant collaboré à la production de cet ouvrage, quelques-uns ont reconnu les limites de leurs travaux. Le caractère sommaire de certaines analyses – qui laissent parfois le lecteur sur sa faim – découle toutefois de la rareté et de l'inaccessibilité des sources d'information. On connaît en effet les difficultés auxquelles sont confrontés les chercheurs désireux d'appréhender ces institutions semi-closes que sont les forces armées. Dans ce cas-ci, derrière des réflexions souvent hâtives et peu satisfaisantes se profilent par ailleurs des questions – clés auxquelles les spécialistes de la sociologie militaire auraient évidemment souhaité des réponses plus complètes. S'il ne prétend pas offrir un traitement exhaustif des thèmes abordés, le colloque de Libreville constitue cependant un premier pas dans la connaissance de la singularité du pouvoir martial en Afrique.

Lucie BULLICK

Université de Paris I

JOCKEL, Joseph T. *No Boundaries Upstairs: Canada, The United States and the Origins of North American Air Defence, 1945-1958*. Vancouver, UBC Press, 1987, 174 p.

Partant d'une documentation surtout américaine, Joseph Jockel a produit un petit livre, sur la formation du NORAD, qui est des plus intéressants pour les lecteurs canadiens. Ceux-ci, lorsqu'ils prendront connaissance de son travail, pourront réfléchir à loisir sur la validité de certains énoncés venant d'opposants canadiens au commandement intégré de la défense aérienne du nord de notre continent.

Ils noteront, par exemple, que la défense aérienne canado-américaine s'est organisée au rythme de la menace anticipée (qui deviendra réelle plus tôt que prévu) que la puissance nucléaire soviétique a commencé de faire peser sur nos populations et nos centres économiques. Il semble évident que le réseau de stations de radars, dont une bonne partie est toujours en sol canadien, ne pouvait avoir pour seul but de permettre aux escadres du *Strategic Air Command (SAC)* de décoller pour éviter l'anéantissement au sol par le bombardement nucléaire ennemi. En effet, la rangée de radars *Mid-Canada Line* eût été amplement suffisante, dans ce cas, en avertissant, trois heures à l'avance, qu'une attaque contre une des bases du *SAC*, aux États-Unis, était en cours. Or, on décida de construire la *Distant Early Warning Line (DEW Line)* très au nord, ce qui allongeait la période d'alerte de quelques heures; ainsi espérait-on sauver les nombreuses personnes qui, grâce à ce délai supplémentaire, quitteraient les villes visées.

En 1946, les aviations américaine et canadienne avaient presque disparu et aucune des deux n'était encore parvenue à absorber totalement ce qu'impliquait le principe d'une défense aérienne, habituées qu'elles étaient à l'aspect offensif que les armées de l'air alliées avaient utilisé durant la Deuxième Guerre mondiale. Mais, ce concept défensif se développe et, avec lui, l'armée de l'air américaine prend forme, devient indépendante des armées de terre et de mer. L'aviation américaine, dans sa vision de la défense contre l'ennemi

soviétique, en vient à considérer l'importance du territoire canadien. Or, chez nous, un développement à peu près similaire a lieu du côté de l'air, nos aviateurs profitant des conclusions auxquelles on est arrivé aux États-Unis pour prendre, au sein de l'appareil militaire canadien, la place qui leur revient. Notre aviation se construit donc et doit, pour être crédible, se procurer des avions à réaction... américains; parallèlement, on lance le projet d'un avion à réaction canadien – le célèbre AVRO-ARROW, dont on connaît le sort. Nos aviateurs comprennent, aussi, qu'ils ne pourront assurer seuls la défense du vaste territoire canadien contre le danger soviétique qui semble se rapprocher avec le début de la guerre en Corée.

Fait à noter, l'analyse de la menace soviétique est exclusivement américaine, le renseignement canadien étant nettement insuffisant. Cette situation a-t-elle vraiment changé entre 1946 et 1987? La constatation déplorable faite en ce domaine voici plus de quarante ans n'a pas été accompagnée de mesures correctives significatives.

Toujours est-il que, de part et d'autre de la frontière, l'idée de la coordination de la défense s'impose. Mais les Américains sont plus rapides que nous ne le sommes. Leur Comité des chefs d'état-major (*Joint Chief of Staff* – JCS), dès novembre 1946, adopte, concernant la défense aérienne du nord des Amériques, un projet où on retrouve les éléments essentiels de ce qui deviendra le NORAD. Cela dit, les obstacles seront nombreux sur la route de l'implantation tant du côté canadien qu'américain et Jockel nous les expose bien. En premier lieu se trouve le fait qu'en 1946 la véritable menace soviétique n'est annoncée que pour le milieu des années 50. À l'intérieur des ensembles militaires nationaux, la prééminence implicite de l'aviation sur l'armée et la marine, que la mise en œuvre du plan signifie, n'est pas acceptée d'emblée. La bombe atomique soviétique de 1949 et la guerre de Corée vont faire sauter plusieurs verrous.

En 1953, selon Jockel, l'intégration des deux forces aériennes nationales est très avancée: la perception est commune aussi bien en ce qui concerne la menace que la défense aérienne coordonnée qui doit la contrer; chacun peut voler dans l'espace aérien de l'autre en respectant, toutefois, les procédures d'interception locales. Mais, il manque encore un commandant à toute cette défense, et ce sera la prochaine étape.

Par ce livre, le Canadien sera éclairé sur les circonstances de l'acceptation du concept du NORAD par Diefenbaker et sur les raisons que le Premier ministre a choisi d'utiliser lorsqu'il lui a fallu défendre l'entente en Chambre: le président du Comité des chefs d'État-major, le général Charles Foulkes, ne sort pas grandi de cet épisode.

En conclusion, NORAD est né d'un besoin fonctionnel, celui d'organiser de mieux en mieux la défense aérienne de la forteresse Amérique. Le NORAD n'a pas donné au Canada une plus grande influence dans les décisions de défense américaine [et n'a jamais été prévu à cet effet]. Durant la Deuxième Guerre, déjà, les États-Unis s'étaient assurés du contrôle de leurs décisions stratégiques: ce n'est pas le Canada de l'après-guerre qui allait changer cela. La nécessité du NORAD a été perçue dans une perspective bien limitée que les Américains, en tous les cas, ne sont pas prêts à mettre de côté.

Jockel est convaincu et convaincant, même si son analyse laisse de côté certains facteurs. Nous ne doutons pas que le véritable but des plans de défense aérienne ait été la protection de la population. Mais, l'auteur ne nous laisse entrevoir à aucun moment que l'on ait songé à coordonner la défense aérienne contre l'attaque soviétique avec des plans d'évacuation sérieux des populations civiles visées et des mesures de protection contre les retombées qui ont un effet dévastateur sur les organismes humains dans les premiers jours suivant l'explosion. Or, les experts américains ont toujours admis qu'il n'y avait aucune défense parfaite et que des centres urbains seraient atteints, peu importe l'excellence de la défense. Peut-être n'a-t-on pas voulu, chez les militaires, pousser la logique de la défense civile jusqu'à ses limites de peur de voir une bonne partie des argents jugés nécessaires

pour la défense militaire passés dans l'autre partie de l'équation.

Somme toute, un excellent livre, remarquable par son style clair, sa concision et sa précision. Qui plus est, il est accessible à tous les intéressés, experts ou non.

Serge BERNIER

Défense nationale, Ottawa

KLEIN, Jean. *Sécurité et désarmement en Europe*. Paris, Institut Français des Relations Internationales, 1987, 387 p.

Ce livre, publié dans la prestigieuse collection « Travaux et recherches » de l'IFRI, arrive à point: à la suite du sommet de Washington et de la signature en décembre dernier du traité sur les euromissiles, Jean Klein a préparé une synthèse remarquable et très détaillée de l'histoire des négociations sur le contrôle des armements en Europe. L'ouvrage de M. Klein représente l'un des meilleurs documents de référence sur les questions qui relèvent de ces négociations. Écrire sur un tel sujet ne constituait pas une mince affaire, puisque l'auteur traite des trois plus importants théâtres européens en matière de désarmement: la réduction mutuelle des forces en Europe (MBFR), les mesures de confiance (CDE) et la limitation des forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI).

L'analyse du professeur Klein permet de comprendre les nombreuses subtilités politiques et stratégiques qui influencent le rythme autant que le contenu même des négociations. En ce sens, le lecteur n'a pas à redouter le ton du livre, puisque celui-ci est largement accessible et n'utilise pas un jargon technique – ce qu'on retrouve malheureusement trop souvent dans les ouvrages de ce genre publiés en Europe ou aux États-Unis. Au contraire, l'évolution des pourparlers sur les MBFR, les FNI et à la CDE, est rendue intelligible grâce à l'accent mis sur le portrait d'ensemble et non sur des détails qui, en soi, seraient inutiles. Les éléments de continuité apparaissent alors plus clairement, et font oublier quelquefois le trop grand nombre de facteurs de discontinuité qui ont marqué la complexité de ces théâtres de négociation. M. Klein a réussi le tour de force de produire un ouvrage de base indispensable tant à l'étudiant qui veut se familiariser avec ces questions, qu'au chercheur qui désire approfondir ses connaissances dans le domaine.

Dans un premier chapitre, l'auteur examine l'évolution de la politique française en matière de désarmement. Il est intéressant de constater l'intérêt porté par la France à ces négociations multilatérales aux dépens des pourparlers bilatéraux. Dans le premier cas, Paris est très actif et a contribué à des propositions concrètes de désarmement, alors que dans le second cas Paris adopte une attitude franchement réservée, dans la mesure où « le refus par la France de l'*arms control* est l'envers de sa politique nucléaire indépendante » (p. 49). Ceci n'équivaut pas à dire que la France se désintéresse des négociations entre les deux Grands; on signifie seulement par là qu'il est hors de question pour la France d'entrer dans une négociation quelconque, de façon à ce que ses armes stratégiques (et préstratégiques) ne soient pas impliquées.

Le deuxième chapitre porte sur les pourparlers relatifs au MBFR. M. Klein retrace les différentes étapes de l'histoire des MBFR, de 1973 à 1986, et analyse les chances et les risques d'un désarmement régional sur le plan conventionnel en Europe. Il conclut que les négociations sur les MBFR sont une entreprise complexe et délicate, et « aujourd'hui le scepticisme prévaut sur les chances d'aboutissement des pourparlers en cours » (p. 103). Cependant, on peut croire qu'avec une nouvelle volonté à Moscou de faire avancer ce dossier du contrôle des armements, les choses pourront changer (même si on a convenu récemment d'élargir le cadre des négociations, afin d'y impliquer un plus grand nombre de pays européens).

Le troisième chapitre a trait aux mesures de confiance, dont la mise en œuvre peut réduire les possibilités de guerre, soit par « accident » ou soit à cause de « perceptions erronées ». L'auteur passe en revue, tour à tour, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), la conférence sur le